

Libellé d'emploi :	Assistant technique de santé au travail	Nom du rédacteur	Pascal JOUVIN
Titulaire :		Version :	02 du 05-10-2017
Supérieur hiérarchique :	Médecin du travail		
Remplace :	Autre ATST du centre		
Est remplacé par :	Autre ATST du centre		
Postes subordonnés :	Néant		

La liste des responsabilités ci-dessous est susceptible d'être modifiée en fonction des nécessités de service.

RAISONS D'ETRE

L'assistant(e) technique de santé au travail fait partie de l'équipe pluridisciplinaire de proximité et contribue en collaboration avec les autres membres de l'équipe à repérer les dangers et à identifier les besoins en santé au travail principalement dans les entreprises de moins de 20 salariés afin d'éviter l'altération de la santé par le travail. Il réalise des actions en milieu de travail sous la responsabilité du médecin et suivant des objectifs définis par celui-ci.

PLACE DE LA FONCTION DANS L'ORGANISATION

L'assistant(e) technique en santé au travail est placé sous la hiérarchie des médecins du travail auxquels il rend compte

MISSIONS DETAILLEES

Dans le respect des procédures et des modes opératoires

Présentation du service

* Informer les adhérents sur le fonctionnement et les missions du service de santé au travail

Assister le médecin dans l'AMT

* Repérer les risques professionnels principalement dans les entreprises de moins de 20 salariés

* Réaliser et mettre à jour la fiche d'entreprise par délégation du médecin et en collaboration avec celui-ci selon la complexité et le nombre de postes au sein de

* Recueillir les FDS, analyse et restitution avec la fiche d'entreprise

* Participer au CHSCT par délégation du médecin

* Informer et conseiller les employeurs sur le document unique (méthodologie, outils)

* Restituer vers les membres de l'équipe pluridisciplinaire

Approche métrologique et ergonomique

* Repérage sonométrie, luxmétrie, ambiance thermique (exceptionnellement exposimétrie selon contexte)

* Observer les postes de travail et repérer les contraintes de ceux-ci dans un cadre de prévention primaire (hors contexte de restriction ou d'inaptitude)

Sensibilisation aux risques professionnels

* Sensibiliser aux risques professionnels dans le cadre d'actions individuelles dans les entreprises

* Sensibiliser aux risques professionnels dans le cadre d'actions collectives en équipe pluridisciplinaire

Conseils en prévention

* Conseiller dans le cadre d'actions individuelles dans les entreprises EPC, EPI

* Conseiller dans le cadre d'actions collectives en équipe pluridisciplinaire EPC, EPI

Saisie informatique de l'activité

* Tenir à jour et renseigner le logiciel métier

* Créer et mettre à jour des profils de poste pour les nouveaux adhérents en collaboration avec l'équipe

* Réaliser le rapport annuel d'activité

Divers

* Effectuer des recherches documentaires

* Participer aux réunions d'animation, aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire, aux enquêtes épidémiologiques en entreprise et aux groupes de travail

IDENTIFICATION DES ELEMENTS DETERMINANTS - PROFIL

Qualités professionnelles

* Autonomie

* Rigueur : organisation et méthode

* Adaptabilité aux différentes situations

* Respect de la confidentialité et du secret professionnel

* Sens du relationnel et du travail en équipe

* Sens de la réserve et de la discrétion

Formation

* Formation Assistant technique en santé au travail

COMPETENCES ASSOCIEES

* Maîtrise des logiciels : Logiciel métier, word, excel, power-point, bluemedi

* Maîtrise des appareillages de mesure

* Connaissance de la réglementation santé au travail

* Titulaire permis VL

DOCUMENTS LIES

* Contrat de travail

* Charte des bonnes pratiques

* Convention collective

* CPOM, Projet de service

* Règlement intérieur